

TAR : le Grand prix de France... et l'avenir du TNV



Cet automne, à Versailles, le TNV a accueilli la 9^e édition du Grand prix de Tir aux Armes Réglementaires. C'est dire si la discipline est "chez elle" dans les installations du Tir national de Versailles. Par contre, le conflit avec le "Château" fait peser sur l'avenir de biens sombres nuages.

En tout cas, cette édition a connu un grand succès avec plus de 200 tirs et une épreuve spécifique réservée aux MAS 36, épreuve qui a réuni de nombreux participants et... participantes !

Que de chemin parcouru depuis une époque pas si lointaine où notre chère Administration découpait "joyeusement" ces témoignages historiques qu'elle aurait pu vendre un bon prix !

Que de chemin parcouru aussi, au regard d'une présence féminine de plus en plus étoffée !

Que les initiateurs de cette discipline dont le succès va grandissant en soient, encore une fois, félicités et remerciés !

Les professionnels du secteur ne s'y sont d'ailleurs pas trompés et soutiennent les épreuves par leur présence et par la dotation en lots de qualité : c'est notamment le cas de Frankonia qui assure vente et assistance et a offert 4 fusils ; également présents Vintage Brokers, spécialisé dans le militaria, et le bien connu Cartouche, ainsi que des stands de produits du terroir (Sud-Ouest).

Au niveau des vainqueurs, ce sont des habitués qui triomphent : Dragan Kovasevic aux armes de poing et Didier Ulysse aux armes d'épaule. En Tir commémoratif, Georges Durand, président de la commission TAR, finit sur la 2^e marche du podium.

Par ailleurs, il faut noter que le ministère de la Défense, qui accorde son patronage à l'événement, délègue, chaque année, un général pour le représenter ; ce n'est plus le cas...

Pour en revenir à "l'Affaire", il est patent que l'on cherche à se débarrasser de ce voisin pas très "comme il faut" aux yeux de nos "élites culturelles" qui préfèrent pendre aux lustres en cristal multiséculaires du château le plus connu au monde, témoignage de la grandeur

Vue depuis les postes de tir "longue distance".

de la France... le homard en plastique d'un pseudo artiste multimilliardaire.

On n'a décidément pas les mêmes valeurs, ni les mêmes moyens financiers !

Pour mémoire, voici le "palmarès" du Tir national de Versailles :

C'est en 1875 que la Ville de Versailles a fait construire un stand municipal de tir à l'emplacement actuel du stand national de tir de Versailles. Le 17 août 1876, la municipalité de Versailles décide de fonder une société de tir et de préparation militaire qui prend le titre de "Société Versaillaise de Tir", à qui elle confie son stand municipal. Le 15 novembre 1877, cette société devient "société civile de tir" sous le titre de "Le Tir de Versailles" puis est transformée en stand national de tir en 1924. Le stand national de tir de Versailles occupe actuellement une superficie de 4 hectares, les constructions appartenant à la Fédération française de tir (FFTir). Il a été inauguré en 1928 par le président de la République de l'époque, M. Gaston Doumergue.

En 1931, la société prend le nom de Tir national de Versailles pour assurer la gestion du stand, elle est reconnue

Les pistoliers en action : au pas de gauche, Georges Durand.



d'utilité publique depuis 1974. Ses buts statutaires sont le développement du tir sportif.

Cette infrastructure unique en France permet le tir dans presque toutes les disciplines FFTir (sauf le ball-trap) ainsi que le tir à l'arc sous l'égide de la FF de tir à l'arc (FFTa) :

- 10 mètres : 20 pas de tir
- 25 mètres : 35 pas de tir avec cibles pivotantes + 28 pas de tir fixes
- 50 mètres .22 LR : 20 pas de tir avec rameneurs électriques + 5 pas de tir
- 25/50 mètres : 14 pas de tirs
- 100 mètres : 14 pas de tir
- 200 mètres & 50 mètres : 9 pas de tir



Nostalgie, certes, mais nostalgie prestigieuse !

- Cible mobile à 10 mètres et sanglier courant à 50 mètres.
- Tir de précision (bench rest) à 100 et 200 mètres.
- Tir à l'arc avec tirs sur blasons et parcours sur cibles 3D
- Fun-tir et TSV (Tir Sportif de Vitesse)

22 000 membres et de nombreux chasseurs viennent régler leurs armes tout au long de l'année et s'entraîner au sanglier courant.

Le TNV est également l'un des plus importants clubs de tir de France avec 1 557 licenciés (à fin juin 2014) :

- 1 470 tireurs FFTir dont 62 jeunes de poussins à juniors
- 87 archers FFTA

1 200 droits de tir journaliers sont également activés chaque année par des chasseurs ou des licenciés à la FFTir non adhérents du TNV pour utiliser ces installations uniques.

Des administrations dépositaires du pouvoir régalié de l'État (Police – RAID, SRPJ, ... ; Douanes ; Administration pénitentiaire) ont également des conventions avec le TNV pour utiliser les installations pour leur entraînement. De même, des entreprises privées comme des armureries ou des spécialistes de la balistique ont des conventions avec le TNV qui abrite également la Section suisse des tireurs de Paris (accord de défense) dont le centenaire va avoir lieu le 22 novembre 2014.

Le TNV conduit une politique ambitieuse dans le cadre sportif

avec un encadrement technique au sein de l'École de tir jeune et adulte pour lesquels le TNV acquiert du matériel performant. Le TNV dans le cadre de sa politique sportive participe aux frais de tous ses compétiteurs. Par ailleurs, chaque année, plus de 60 encadrants bénévoles des clubs de tir de la



La Grande Galerie avec ces écrans d'information : tradition et modernité, c'est ça le TNV.

- 300 mètres : 14 pas de tirs avec moniteurs + imprimantes
- Fun-Tir et TSV (Tir Sportif de Vitesse) : 4 alvéoles, 2 par discipline avec tir sur popper, gong, quilles, cibles IPSC

Le stand du TNV propose donc les disciplines suivantes :

- Pistolet et carabine à air comprimé à 10 mètres.
- Pistolet et revolver tous calibres à 25 mètres.
- Pistolet libre et carabine 22 LR à 50 mètres.
- Carabine gros calibre à 50, 200 et 300 mètres pour le TAR : Tir aux armes réglementaires et 300 ISSF

- Armes à poudre noire à 25, 50 et 100 mètres.

Ses installations sont les seules à permettre la majorité des championnats de la ligue de tir d'Île-de-France forte de



Isabelle Masgonty au MAS 36 ; preuve supplémentaire qu'il n'y a pas que des "vieilles barbes" qui ont plaisir à faire des trous dans des cartons avec d'anciennes armes "de guerre".



Le buste de Daniel Merillon, fondateur de l'ancêtre de notre "Fédé" en 1886 et de la Fédération internationale en 1907.

région Île-de-France sont formés sur place, 30 jeunes espoirs sont accueillis deux fois par mois pour préparer les niveaux nationaux et représenter la ligue et la région IdF.

Les différentes manifestations organisées par le TNV drainent plus de 10 000 personnes par an, outil de rayonnement pour le tir attirant Français et étrangers.

De tous ces éléments, il en résulte un des plus beaux palmarès sportifs des clubs français tant au plan national, qu'international.

Sur le plan international, le TNV est également présent avec par exemple :

- Florian Fouquet : champion du Monde junior au pistolet 25 mètres en 2011 et champion d'Europe dans la même discipline en 2012.

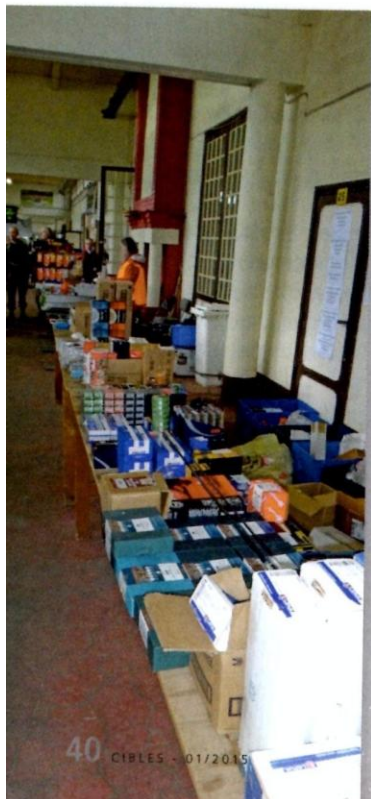
- Benoît Germain – détenteur de 4 records de France à la cible mobile : 5^e aux championnats du Monde cible mobile 10 mètres en 2012, vice-champion d'Europe junior cible mobile 50 mètres en 2013, double vainqueur du Grand prix de Munich 50 m cible mobile en 2014. 3^e et 5^e aux championnats du Monde cible mobile à Grenade en Espagne 2014.

- Michel Deschamps : plus de 50 podiums aux championnats du Monde et d'Europe aux armes anciennes à ce jour, multi-médaillé aux championnats de France depuis 1989.

- Carlos Pacheco : 2 records du Monde en Bench-Rest dont à Volmorange-les-Mines - France en 2011, multi-médaillé et titulaire de 5 records aux championnats de France.

- Franquelin De Castro : 1^{er} à l'Impérial Meeting à 500/600 yards à Bisley – GB en 2011.

- Solveig Bibard : championne du Monde carabine 300 mètres



Interview de Claude Schuler, président du TNV

Cibles : Le TAR et le TNV, c'est déjà une longue histoire...

TNV : En effet, les premiers championnats de France TAR se sont tenus au TNV en juin 2005 sous la forme d'un critérium... Moi-même et Paul Chouteau, directeur de tir au TNV et responsable national de tir de l'Union nationale des officiers de réserve (UNOR), faisons partie de la commission technique "Armes réglementaires" pour la création de cette nouvelle discipline en compagnie de Georges Durand, véritable promoteur de cette discipline, et Pierre Lewit de la FFTir. Le TNV avait à l'occasion remporté 1 médaille d'or et 3 médailles d'argent.

Cibles : Et l'histoire continue...

TNV : En effet, le 9^e Grand prix de France TAR vient de se dérouler avec la participation de plus de 200 tireurs, dont comme toujours nos amis étrangers belges, néerlandais, suisses, ...

Au quotidien, les armes de tir réglementaires sont très présentes sur nos pas de tir et force est de constater que l'objectif de soutenir des manifestations sportives destinées à resserrer les liens entre la Nation et ses armées, par l'intermédiaire du mouvement associatif représenté par la FFTir, est entièrement atteint.

Le TAR est un vrai succès populaire de par le nombre de tireurs, qui peuvent acquérir des armes historiques standard à des prix accessibles... Je profite de l'occasion pour féliciter Didier Ulysse, qui s'est encore distingué au dernier championnat de France TAR 2014 ainsi que l'ensemble des tireurs du TNV qui ont remporté 6 médailles à Vitrolles.

Cibles : Et l'histoire continuera...

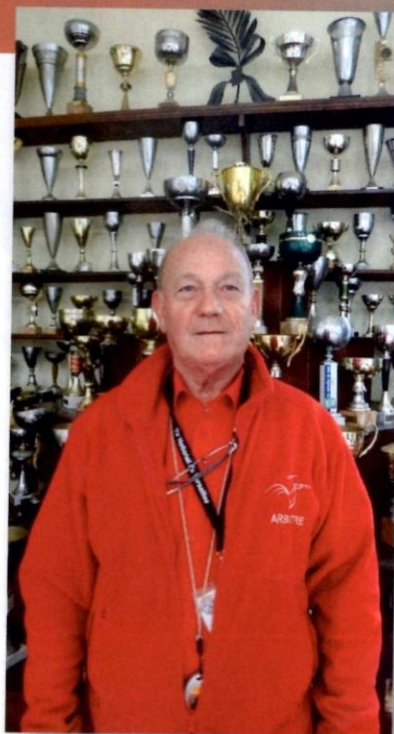
Oui, le TAR est une discipline qui remporte l'adhésion car il y a un aspect historique très prononcé auquel les Français sont très attachés. On peut vraiment prédire une longue vie au TAR.

Cibles : Et une longue vie au TNV... ?

TNV : Pour que la TAR ait une longue vie, il faut aussi des installations qui permettent de pratiquer au quotidien l'ensemble des disciplines. En Île-de-France, certains autres clubs d'importance connaissent des difficultés analogues à celles du TNV. Donc ce n'est pas que le cas du TNV, aussi emblématique soit-il, qui est en jeu, mais le devenir du tir lui-même, dans toutes ses composantes pour la ligue Île-de-France. Le président de la ligue Île-de-France est certainement en accord avec le président de la FFTir sur ce point. À l'heure actuelle, j'estime que 15 % des 22 500 tireurs de la ligue IdF risquent de se retrouver sans installation... Le jugement du tribunal administratif de juin 2014 a été un coup de semonce : depuis, des réunions sur un rythme mensuel se tiennent à la préfecture, avec la FFTir au plus haut niveau, en la personne de Philippe Crochar, pour trouver une solution. Je crois en notre avenir, c'est pourquoi j'ai le plaisir de vous annoncer très prochainement un nouveau site Internet pour le TNV.

Merci de signer la pétition en ligne sur :

https://secure.avaaz.org/fr/petition/Tireurs_chasseurs_et_sympathisants_Contre_la_fermeture_du_Tir_National_de_Versailles/?pv=4 <https://secure.avaaz.org/fr/petition/Tireurs_chasseurs_et_sympathisants_Contre_la_fermeture_du_Tir_National_de_Versailles/?pv=4>



Le président Claude Schuler dans la salle d'honneur devant une toute petite partie des trophées glanés au cours des décennies.

en 2005 – Championne d'Europe carabine 300 mètres, record du Monde égalé : 597 et 3^e carabine 50 mètres dame en 2006.

- Bernard Collot : Long Range Black Powder - 1^{er} à 1 000 et 1 200 yards et 2^e au Metford

Vue des éventaies des armuriers professionnels.

Trophy agrégate 1 000/1 100/1 200 yards à Bisley - GB en 2014.

Le cas du TNV est d'ailleurs emblématique à plus d'un titre : non seulement il met en scène le mépris de nos "élites" pour des activités aussi vulgaires (vulgar : le commun des hommes), fussent-elles implantées depuis un siècle et demi ; mais surtout,

le cas du TNV n'est pas isolé et de nombreuses installations sont "dans le collimateur" (voir l'interview du président Claude Schuler en encadré).

Aussi, continuons de nous mobiliser ! Longue vie au TAR et longue vie au TNV !

Patrick BARRAUD